



**ARRÊTÉ N° 2026 - 26
PORTANT LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2026
DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE
AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL**

Le Président,

VU

- Le Code Général de la Fonction Publique,
- Le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- L'arrêté n° 2021-62 du 29 juillet 2021 portant Lignes Directrices de Gestion du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,
- Le décret 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,
- L'arrêté 2026-21 portant ouverture de postes au titre de la promotion interne des secrétaires généraux de mairie au grade de rédacteur territorial,

ARRETE

Article 1 : Sont inscrits sur liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie pour l'année 2026 :

Aurélie LITZLER	Commune de BRETAGNE
Stéphanie TOUZALIN	CDG90 – Service itinérant de secrétaire général de mairie

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et publié.

Belfort, le 12 mars 2026

Le Président,
Romuald ROICQMI

